

Quelle gouvernance ?

**Quel rôle pour l'Etat et les
collectivités ?**

Raphaël CLAUSTRE
Ronan DANTEC

Citoyens

- 1. Renforcer les commissions consultatives des services publics locaux (CCSPL)**
- 2. Donner un statut légal aux EIE en lien avec le guichet unique**
- 3. Simplification de l'obtention du visa de l'Autorité des Marchés Financiers**
- 4. Rendre plus claire, transparente et accessible l'information sur l'énergie pour les consommateurs**

Acteurs économiques

- 1. Etablir des volets économiques dans les PCET et dans les SRCAE**
- 2. Mettre en place des pactes industriels**

Collectivités territoriales

- 1. Etendre à l'énergie le droit à l'expérimentation (sous réserve d'évaluation)**

- 2. Décentraliser la mise en œuvre de la transition énergétique en renforçant les compétences des territoires**
 - 1. SRCAE**
 - 2. PCET**
 - 3. PCES**
 - 4.3. Rendre possible la définition de critères d'efficacité énergétique dans les documents d'urbanisme**

Collectivités territoriales

- 1. Organiser la détection et l'action dans la lutte contre la précarité**
- 2. Création d'une obligation de service public de gestion de données de consommations**
- 3. Préciser les modalités de fourniture des données énergétiques des opérateurs, notamment les pétroliers, aux collectivités territoriales**
- 4. Créer un groupe de travail prolongeant les travaux sur la distribution d'énergie**

Etat et organisations nationales

- 1. Saisine du CESE par le gouvernement sur les aspects transports, aménagement du territoire et mobilité de la transition énergétique**
- 2. Le CESE et les CESER établissent collectivement un rapport tous les deux ans sur la mise en œuvre territoriale et l'adhésion aux objectifs de la transition énergétique**
- 3. Créer un comité stratégique adossé au CA de l'ADEME**
- 4. Clarifier le rôle de l'Etat dans la gouvernance des opérateurs énergétiques dont il est actionnaire**

Etat et organisations nationales

- 1. L'Etat doit assumer un rôle de stratège et assurer le respect des normes et règles**
- 2. Les Programmations Pluriannuelles des Investissements doivent être soumises au Parlement**
- 3. Etablir une PPI réseau électrique et une PPI réseau gaz**
- 4. Renforcer et reformer le Conseil supérieur de l'énergie. Sous le nom de « Conseil supérieur d'orientation de la transition énergétique »**

Europe

1. Améliorer la transparence et la concertation des positions de la France au niveau européen

Gouvernance du risque

- 1. Respecter les principes généraux de déontologie garantissant l'indépendance et la légitimité de l'expertise**
- 2. Allouer aux Commissions Locales d'Information les moyens financiers de faire appel à des expertises indépendantes**
- 3. Prendre en compte l'éventualité d'un accident majeur dans la gouvernance du risque nucléaire (instances et plans)**
- 4. Clarifier le partage des responsabilités entre l'Autorité de Sûreté Nucléaire et l'exécutif**

**Merci à tous
et à suivre !**